

Nucourt, le 4 Septembre 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents(es) des  
Foyers Ruraux du Val d'Oise

Objet : Reprise d'activités – COVID19

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La saison 2020/2021 va repartir avec son lot de questions et d'inquiétudes liées au COVID.

Quelles sont les consignes ? Comment faire pour bien faire ? Sommes-nous responsables ?  
Et bien d'autres questions que vous vous posez localement.

De notre côté, nous n'avons à ce jour (soyons prudents) aucune consigne donnée pour l'accueil des adhérents de nos associations.

Les informations à notre disposition sont vraisemblablement les mêmes que celles dont vous disposez :

- les salariés d'une association (comme ailleurs) doivent porter le masque.
- Il faut mettre en place une organisation qui permette le respect des gestes barrières.
- Tout rassemblement public de plus de 10 personnes est soumis à autorisation préalable de la Préfecture du Val d'Oise

Au regard du faible niveau d'informations, nous conseillons :

- Dans un premier temps à chaque association **de se rapprocher des élus de la mairie** et de voir avec eux les consignes locales d'utilisation des locaux qui peuvent être très différentes selon les communes.
- De réfléchir à une organisation des activités qui intègre le temps et les moyens de nettoyage par les pratiquants de la dite activité. Dans le cas d'utilisation de matériel personnel par plusieurs personnes, prévoir un nettoyage entre chaque utilisateur (les utilisateurs peuvent le nettoyer eux même)
- D'informer les adhérents, les intervenants et la mairie des consignes et obligations que vous avez mises en place
- De proposer un moyen pour que chacun puisse se laver les mains avant et après leur pratique
- De tenir à jour une liste des présents sur chaque activité (avec contact mail + tél) afin de prévenir, le cas échéant, toutes les personnes ayant été en contact avec un adhérent qui serait positif au Covid19.

Nous vous joignons quelques documents incontournables qui vous seront utiles suivant vos activités, ainsi qu'un résumé du document du Ministère de la Culture pour l'aide à la reprise des activités culturelles, artistiques et sportives. Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces documents sur le site du gouvernement.

Vous l'aurez compris, chaque FR ou association est un cas unique et nous ne pouvons rien généraliser.

Notre réseau d'associations, votre engagement de bénévoles, ont un rôle primordial et participent activement à la vie sociale des villages de nos territoires.

La Fédération se propose de collecter vos organisations et d'en faire la communication à d'autres. Jouer la solidarité et l'entraide en ce moment difficile pour tous, est indispensable.

L'équipe fédérale (bénévoles comme salariés) est là pour vous aider et pour vous accompagner dans la mise en place de vos activités.

Soyons solidaires, et mutualisons nos idées !

Bonne rentrée à vous

Laurent Dufour  
Président de la FDFR du Val d'Oise